

Débat spécial

En approuvant par le biais de cette résolution dont la Chambre est saisie une autre mesure ponctuelle, nous reconnaissons la nécessité d'élaborer de nouvelles règles en la matière et de les institutionnaliser pour qu'elles servent de critères aux Nations Unies et à son secrétaire général afin d'intervenir conformément aux règles du droit.

Voici les deux grandes questions que les Nations Unies et le monde entier doivent trancher: Premièrement, jusqu'à quel point doit-on assurer un équilibre entre le principe de non-intervention et le devoir de protéger des innocents pour des raisons humanitaires et autres? Deuxièmement, jusqu'à quel point outrepassera-t-on le simple maintien de la paix pour recourir aux mesures de coercition et au maintien de la paix préventif.

• (2040)

Pendant que nous approuvons cette motion, nous devons manifestement en envisager les répercussions à l'égard du conflit qui secoue l'ancienne Yougoslavie, une guerre absolument terrible avec sa purification ethnique et son génocide.

Je tiens à parler aussi de toute la question des réfugiés. Nous avons critiqué le gouvernement, l'été dernier, lorsque le ministre de l'Immigration a annoncé la mise en place d'un programme spécial de réunification des familles yougoslaves, qui devait toucher 10 000 familles et quelque 26 000 personnes, car nous estimions qu'un programme similaire s'imposait pour les Somaliens.

Le 13 novembre, le ministre a bougé quelque peu en annonçant que le Canada allait participer au programme onusien des cent jours d'assistance humanitaire à la Somalie. Il a bel et bien mis en place un programme de réunification des familles à l'intention des Somaliens, qui était toutefois bien moins large que le programme destiné aux Yougoslaves et, dans la lettre qu'il a adressée à la collectivité somalienne du Canada, il dit qu'il allait la consulter pour l'exécution de ce programme.

Bref, nous approuvons cette résolution visant à envoyer des soldats canadiens en Somalie, mais nous reconnaissons que cette opération est dangereuse, que des soldats canadiens risquent d'être tués et que, comme je l'ai dit au début, il est essentiel que le Parlement approuve ce genre d'opérations à l'avance.

Nous appuyons la résolution. Nous espérons que nos troupes seront appuyées en Somalie. Nous comptons que nos soldats reviendront sains et saufs en disant: «Mission accomplie!»

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, merci de nous rappeler que nous discutons maintenant de l'amendement à la motion. La motion modifiée se lira comme suit: «Que cette Chambre affirme son appui à toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies concernant la situation actuelle en Somalie ainsi qu'à la participation canadienne à l'effort multinational visant à créer, aussitôt que possible, un environnement qui, de façon durable, soit sécuritaire pour les opérations d'aide humanitaire en Somalie.»

Je ne sais pas pourquoi le député de Rosedale n'acceptait pas d'emblée cet amendement. La dernière chose que nous souhaitons, c'est que les troupes onusiennes entrent en Somalie, qu'elles mettent de l'ordre dans ce pays pendant une semaine et que le chaos reprenne de plus belle dès qu'elles seront reparties. Voilà ce qui nous inquiète et voilà pourquoi notre porte-parole a demandé qu'on modifie la motion.

La première fois que j'ai rencontré des Somaliens, c'était, bien entendu, dans ma circonscription de Parkdale—High Park. Ils sont nombreux à s'installer dans ma circonscription; il existe déjà un centre communautaire somalien. Bon nombre d'entre eux se lancent dans de petits commerces comme la transformation alimentaire, la restauration, etc. Souvent ils sont déjà citoyens canadiens et résidents permanents. Je sais que le débat de ce soir les intéressera énormément et qu'il est de première importance pour eux.

Il est important pour eux car ils ne sont pas rares à avoir laissé une partie de leur famille en Somalie. Pas plus tard que vendredi dernier, j'ai présenté une pétition en leur nom pour demander à ce gouvernement d'accélérer la réunification des familles. Je le répète, dans certains cas, il a fallu deux, trois et même quatre ans pour réunir les familles.

Je ne sais pas quel est le problème de ce gouvernement, mais qu'il s'agisse d'Ukrainiens, de Polonais ou d'autres peuples, ce gouvernement met un temps fou à réunir les familles. Je prie le gouvernement de bien vouloir accélérer la procédure de réunification des familles. Il est mauvais pour la Somalie et mauvais pour le Canada que les familles soient ainsi séparées.

C'est en Éthiopie, le pays voisin, que j'ai rencontré des Somaliens pour la deuxième fois. J'y étais avec le député de Rosedale, à la demande de l'Éthiopie, afin de surveiller le déroulement d'élections régionales. Je dois féliciter le député de Rosedale. Il a donné une excellente réputation au Canada pendant les deux ans où il a été ambassa-